**Déclaration liminaire Classe exceptionnelle certifiés**

**La classe exceptionnelle** était censée apporter aux personnels le couronnement de carrière et les perspectives indiciaires qu’ils méritent.

Mais ce n’est pas l’effet obtenu par la classe exceptionnelle telle que le préconise le PPCR, auquel le SNALC, en toute clarté, s’est opposé dès décembre 2016, lors de sa présentation au CTM.

Ainsi, la répartition scandaleusement inégalitaire en deux viviers (vivier-fonctions sur 8 années comprenant 80% du contingent des promotions et vivier-carrière en comprenant 20%) met au ban de la classe exceptionnelle un nombre très important de professeurs en les privant de la reconnaissance de leur qualité professionnelle. Ainsi pour le vivier 2, seuls 53 collègues seront promus sur 1158 candidats alors qu’il restera plus de 90 places non pourvues pour le vivier 1 !

Il serait plus juste que les promotions non attribuées au titre du vivier 1 soient ajoutées à celles du vivier 2.

Nous rappelons que nous ne sommes pas favorables au fait de retirer leur promotion à des collègues uniquement au motif de leur jeune âge, afin de libérer d’éventuelles places pour un futur hypothétique.

Nous tenons à souligner ici l’attachement du SNALC à l’importance des avis littéraux des évaluateurs primaires. En effet l’absence de ces derniers pénalise les collègues car un avis final « satisfaisant » leur est mis par défaut.

Le SNALC voudrait également attirer l’attention sur la lettre envoyée par l’administration aux retraitables que certains collègues n’ont pas comprise et pour laquelle le délai de réponse était très court.

Concernant **l’échelon spécial**, la réponse générale de l’administration, censée motiver la dégradation de l’avis, ne prend pas en compte les parcours et les carrières individuels. Les critères de sélection pour l’attribution de cet échelon restent assez flous malgré nos remarques de l’an dernier.

Enfin pour cette dernière CAPA, nous tenons à remercier les services de la DPE pour la tenue de cette instance, malgré un calendrier très chargé et très contraint, et au prix d’un surcroît de travail ainsi que pour leur disponibilité et la qualité des documents transmis.

Nous espérons que nos échanges constructifs continueront.